



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



Applicable du 9 mars 2005 au 2 février 2017

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Instruction DOC-2005-06

Modalités de déclaration des programmes de rachat des actions propres et des opérations de stabilisation

Version consultée

[↓ Télécharger la doctrine](#)

Textes de référence

- ↘ [Article 241-2 du règlement général](#)
- ↘ [Article 241-4 du règlement général](#)
- ↘ [Article 631-9 du règlement général](#)

Liens

- ↘ [Mise en oeuvre du régime de rachat d'actions](#)

➤ Mise en œuvre du régime de rachat d'actions
➤ Déclaration des opérations de stabilisation [↓](#)

➤ Tableau des déclarations des opérations de rachat [↓](#)

Règlement (CE) n°2273/2003 de la Commission du 22
➤ décembre 2003 [↗](#)

Mots clés

ABUS DE MARCHÉ

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

